

4.5 TRANSPORT SCOLAIRE :

En attendant l'autobus :

- demeurer à l'arrêt désigné sur le bord de la route ou sur le trottoir et s'y présenter 10 minutes avant l'heure prévue;
- respecter les propriétés privées;
- ne pas pousser, bousculer ou se bagarrer;
- retourner à la maison si l'autobus accuse un retard de plus de 20 minutes et aviser le Service du transport scolaire au 450-492-9400 #6700.

Pendant le trajet :

- respecter l'autorité du chauffeur;
- rester assis;
- occuper le siège assigné;
- parler discrètement sans crier, siffler ou blasphémer;
- ne pas déranger le chauffeur inutilement;
- ne pas boire ou manger;
- interdit de lancer des objets et ne rien jeter dans ou hors de l'autobus;
- ne pas toucher à quelque mécanisme ou équipement que ce soit;
- ne pas passer de partie du corps à travers les fenêtres ouvertes.



En descendant de l'autobus,

- rester assis tant que les portes ne sont pas ouvertes;
- une fois descendu, se tenir hors de portée du véhicule;
- s'il y a lieu, toujours traverser la rue devant l'autobus à la vue du chauffeur;
- en cas d'urgence, obéir aux directives du chauffeur.

Manquement aux règles de discipline

Remettre à la personne identifiée par la direction de son école le billet de discipline que lui a remis le conducteur et se conformer au suivi qu'elle détermine.

4.6 PARTICIPATION DES PARENTS :

Les parents sont toujours invités en septembre à élire des membres du conseil d'établissement. L'école a aussi fréquemment besoin de précieux parents bénévoles pour s'impliquer lors d'activités spéciales, à la bibliothèque ou autre. *Le support aux travaux à la maison est primordial.*